



# RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de site de l'Île aux Oiseaux

Date de réunion :	<b>02/04/2025 à 10h30</b>
Relevé rédigé par :	Rébecca Biosca
Relevé validé par :	Sandrine Darmanin

## PARTICIPANTS

	Prénom et NOM	Organisme et qualité
Elus	Patrick DAVET	Mairie de la Teste de Buch Maire
	Angélique TILLEUL	Mairie de la Teste de de Buch Adjointe déléguée à l'Environnement, la Qualité de vie, le Développement Durable et à la Transition Écologique
Administration Ville	Sandrine DARMANIN	Directrice Développement Durable et des Affaires Maritimes
	Rebecca BIOSCA	Responsable Environnement et Développement Durable
	Thierry DUPRAT	Garde-Gestionnaire
Autres participants	Mireille VION	Conservatoire du Littoral Chargée de Mission
	Nathalie MADRID	Conservatoire du Littoral Déléguée Régionale
	Nathalie JUGE	Association Inscrits Maritimes Secrétaire
	Michel LEGRAND	Association Inscrits Maritimes Président
	Bertrand DUBOSQ	Association Bassin Arcachon Ecologie Président
	Benoît DUMEAU	SEPANSO Aquitaine Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale du Banc d'Arguin
	Jean DUBROUS	ACLOU – Ile aux oiseaux Président
	Thierry DUPUCH	ACLOU – Ile aux oiseaux
	Philippe LAUTARD	ACLOU – Ile aux oiseaux Secrétaire
	Amélie GAILLÈRES	SEPANSO Aquitaine RNNBA Stagiaire
	Hervé CAROFF	PNMBA (Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon) Directeur délégué adjoint
Christian JOURDANNAUD	ACMBA (Association de Chasse Maritime du Bassin d'Arcachon) Président	

	Thibaut CHABANET	Sous-Préfecture d'Arcachon Alternant
	Laure TESSEYRE	Sous-Préfecture d'Arcachon Secrétaire Générale
	Caroline ASTRE	Agence de l'Eau Adour-Garonne Chargée d'intervention ressources en eau et milieux aquatiques
	Alice DECHRISTE	Conseil Départemental de la Gironde Chargée de mission Partenariats Espaces naturels sensibles, milieux aquatiques et biodiversité

## ORDRE DU JOUR

Bilan d'activité 2024 de la gestion de l'Île aux Oiseaux et perspectives 2025

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### Information / Décision

Après un mot d'accueil de M. le Maire et un tour de table, M. Duprat commence la présentation du bilan de la gestion de l'Île aux Oiseaux pour l'année 2024 et des perspectives de l'année 2025 selon le diaporama ci-joint.

Les échanges ont principalement porté sur les points suivants :

- **Suivi de l'avifaune**

Les différents suivis réalisés depuis 10 à 15 ans mettent en évidence des modifications des peuplements de l'avifaune (nombre d'individus de chaque espèce variable mais aussi apparition ou disparition de certaines espèces). L'année 2024 a permis d'identifier certaines espèces rares comme l'Eider à duvet ou jamais observées comme l'Ibis falcinelle.

- **Suivi de la fréquentation**

2024 a montré que la fréquentation de la pêche à pied a notablement augmenté par rapport aux années précédentes.

- **Erosion**

M. Duprat explique qu'il existe un suivi annuel avec des relevés topographiques et photographiques (11 transects suivis) depuis 2017. Ce suivi est réalisé grâce à l'appui des équipes de l'Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine et montre une érosion de l'île, plutôt dans sa partie Nord, dont le déchaussement des tamaris est le premier témoin factuel.

Mme Madrid souhaiterait qu'une restitution de ce suivi soit réalisée. Elle propose la mise en place d'un atelier sur le terrain.

M. Dumeau indique que la SEPANSO réalise tous les ans un relevé du trait de côte du banc d'Arguin, assez simple à réaliser, à marée haute avec un coefficient de 45. On ne peut toutefois pas traiter le sujet de l'érosion de la même manière sur l'Île aux Oiseaux, compte-tenu de la présence d'un patrimoine bâti.

M. Dubrous explique que les « anciens » effectuaient régulièrement des actions de consolidation au niveau des quartiers. Ces interventions étaient régulières et manuelles et consistaient par exemple à prendre de la matière au niveau des esteys et à la déposer aux abords des cabanes.

Il suggère de remettre en place ce type d'actions, de manière organisée.

M. le Maire indique que l'on se donne les moyens de suivre l'érosion mais déplore le manque d'actions concrètes visant à préserver les cabanes qui sont pourtant des éléments importants du patrimoine et rappelle que le site est classé au titre du paysage, y compris bâti. Il insiste sur son souhait de trouver des solutions pour conserver ce patrimoine et veut donc que cette question soit traitée rapidement.

Mme Madrid explique la position du Conservatoire du Littoral concernant la submersion marine dans un contexte de changement climatique et de montées des eaux. Notamment, il faut privilégier la dynamique naturelle plutôt que la défense dure et réfléchir à l'hydraulique de l'île et à son évolution sédimentologique. Le Conservatoire du littoral souhaite une réflexion sur l'évolution et les adaptations possibles pour les usages et pose des questions telles que : faut-il se faire à l'idée que les cabanes ou l'île disparaissent ? ou le bâti fait-il partie de la dynamique de l'île ?

Mme Astre indique qu'il est important que ce sujet soit traité dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion. Il est nécessaire de préciser la manière dont on souhaite accompagner ce changement.

Mme Tesseyre explique qu'il est important de favoriser le débat et qu'à ce titre la mise en place d'un groupe de travail dans des délais courts devrait être envisagée pour co-construire l'avenir du site.

M Caroff indique que le Parc peut mettre à disposition l'ensemble des images et données en sa possession pour avoir un état des lieux factuel.

Pour Benoit Dumeau, l'objectif est de définir un périmètre acceptable pour l'île, d'identifier les moyens que l'on se donne pour retarder sa disparition et définir des actions souples pour défendre le site.

- **Actualisation du plan de gestion**

M. Duprat explique que le Conservatoire du Littoral a décidé de reprendre le pilotage de l'actualisation du plan de gestion de l'île aux Oiseaux. La Ville est donc dans l'obligation de mettre un terme au marché qui la lie à un bureau d'étude missionné fin 2023.

Mme Dechristé indique que le Conseil Départemental avait voté une aide financière pour l'actualisation du plan de gestion malgré les difficultés financières existantes. Elle regrette l'arrêt en cours de route du travail et reste favorable à la mise en œuvre d'une actualisation compte-tenu des forts enjeux biodiversité et paysage du site. De plus, le financement du Département (missions de gardes, études, etc.) n'est possible que si un plan de gestion en vigueur existe. Elle souhaite connaître les raisons de cette décision.

Mme Madrid explique que la commande ne correspondait pas aux attentes du Conservatoire pour qui il n'est pas nécessaire de reprendre le diagnostic du précédent plan de gestion au vu du peu d'évolution du site et que les enjeux restent également identiques. Elle précise que l'élaboration ou l'actualisation des plans de gestion relèvent de la responsabilité du Conservatoire. Cette responsabilité peut parfois être confiée au gestionnaire comme ce fut le cas initialement. Elle confirme que le Conservatoire reprend le pilotage de l'actualisation du plan de gestion. Elle précise par ailleurs qu'il sera nécessaire de concentrer le travail sur les sujets liés au changement climatique, notamment sur la question de l'érosion.

Mme Darmanin explique qu'après plusieurs mois de débat avec le Conservatoire du Littoral pour tenter de réaliser cette actualisation avec un bureau d'étude, et compte-tenu que la Ville ne dispose pas des moyens humains suffisants, la Ville n'a pas d'autre choix que d'acter cette décision. La Ville participera aux réflexions, sans porter le pilotage de la démarche. Mme Darmanin ajoute qu'il sera important d'intégrer le sujet de la chasse car il n'a pas été traité dans le précédent plan de gestion.

Mme Astre indique que l'Agence de l'Eau soldera l'aide financière accordée pour l'actualisation du plan de gestion en fonction des factures, afin de ne pas pénaliser la Ville. Elle précise que l'actualisation devra être finalisée d'ici la fin de l'année 2025, faute de quoi la poursuite du financement par l'Agence des différentes actions ne sera pas possible. L'année 2025 constitue une année provisoire, ce qui permet le maintien des financements pour l'année en cours.

Le Conservatoire du Littoral confirme que l'actualisation du plan de gestion sera réalisée avant la fin de l'année 2025.

## DIFFUSION

Document diffusé le 10/04/2025